SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
ASSEMBLEE GENERALE
QUATRIEME REUNION ANNUELLE ORDINAIRE
LOME, 17 ET 19 JUIN 1982

AFRICARE/GA/6/39

Rapport du Conseil d'Administration couvrant la période du 1er Janvier au 31 Décembre 1981

AFRICAN REINSURANCE CORPORATION
SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE

Adresse Télégraphique: Africare Lagos
Télex: 22647 (Africa) NG
Téléphone: 633681/633724

Bookshop House
50/52 Broad Street
P.M.B. 12765
Lagos Nigéria

Date: le 17 Juin 1982

Honorables Représentants
à l'Assemblée Générale de
la Société Africaine de Réassurance

Excellences,

Conformément aux Articles 14 et 37 de l'Accord portant création de la Société Africaine de Réassurance et à l'Article 8 du Règlement Général consécutif audit Accord, j'ai l'honneur de vous soumettre au nom du Conseil d'Administration, le Rapport Annuel et les Etats financiers vérifiés de la Société pour la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 1981 ainsi que le résumé du budget administratif pour l'exercice Janvier – Décembre 1982.

Je vous prie d'agréer, Excellences, l'assurance de ma très haute considération.

SAAD KANOUNI
Président du Conseil
d'Administration

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président
Saad Kanouni (Maroc)

Vice Président
D. T. Potouonjou (Cameroun)

Administrateurs
L. Titah (Algérie)
J. A. Amani (Côte d'Ivoire)
F. T. Nyammo (Kenya)
E. Okwor (Nigéria)
A. El-Dawi (Soudan)
S. H. Konie (Zambie)
B. N'Diaye (Banque Africaine de Développement)

Suppléants
O. A. Arab (Libye)
(Suppléant à M. Kanouni)
J. Nzamba Kassa (Gabon)
(Suppléant à M. Potouonjou)
B. Camara (Mauritanie)
(Suppléant à M. Titah)
C. Simbananiye (Burundi)
(Suppléant à M. Amani)
G. Mwaikambo (Tanzanie)
(Suppléant à M. Nyammo)
O. Kufuor (Ghana)
(Suppléant à M. Okwor)
E. M. Abdel Barry (Egypte)
(Suppléant à M. El-Dawi)
A. Bezabeh (Ethiopie)
(Suppléant à M. Konie)
M. Chalobah (B.A.D.)
(Suppléant à M. N'Diaye)

COMPOSITION DE LA DIRECTION DE L'AFRICA-RE

Edward Mensah (Ghana)
Directeur Général et Chef de l'Exécutif

Kabisi pene Yemba-Milanga (Zaïre)
Directeur Général Adjoint

Nabil S. Mohareb (Egypte)
Secrétaire Général

SOMMAIRE

	Page
Introduction	5
Contexte général	6
Quatre années d'activités — Croissance et développement	7
Encaissements de primes — Années de souscription 1978/1979	7
Années de souscription 1980/1981	7
Affaires internationales non africaines	8
Rétention/Rétrocessions	8 – 9
Programme de rétrocession 1982	10
Comptes provenant des compagnies cédantes	10
Sinistralité	11
Résultats de l'année de souscription 1979	11
Résultats de l'exercice financier 1981	11
Autres activités	13
a) Bureaux régionaux	13
b) Relations avec les organisations internationales et régionales	13
c) Projet Shelter-Afrique	13
Questions relatives au personnel	13
Composition du personnel à la fin de 1981	14
Adhésion à la Société	14
Assemblée générale	14 – 15
Conseil d'Administration	15
Principaux points de la situation financière de la Société	17
Rapport des commissaires aux comptes	18
Bilan au 31 décembre 1981	19
Compte des pertes et profits de l'exercice clos le 31 décembre 1981	20
Compte des résultats techniques de l'exercice clos le 31 décembre 1981	21
Notes relatives à l'origine et à l'utilisation des ressources financières	22
Notes sur les comptes	23 – 28
Annexes	
i) Etats des souscriptions au 31 décembre 1981	29
ii) Droit de vote des Membres au 31 décembre 1981	30
iii) Résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa Troisième Réunion Annuelle Ordinaire tenue à Addis Abéba, Ethiopie, en Juin 1981	31 – 34
iv) Résumé du budget administratif de l'exercice 1981	35

INTRODUCTION

Dans notre précédent Rapport consacré à l'exercice financier clos le 31 décembre 1980, ont été présentés les comptes finaux de la première année de souscription de la Société (1978). Suivant le système comptable adopté, en effet, par la Société, les comptes des résultats techniques d'une année de souscription donnée restent "ouverts" pendant trois ans, et ce n'est qu'au bout de cette période que les résultats finaux de la susdite année peuvent être connus. Ainsi, le présent document se rapportant à l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1981 contient-il les résultats finaux de l'année 1979, seconde année de souscription de la Société.

Aussi brève que soit l'histoire de notre institution, son développement au cours des quatre années passées semble indiquer que l'idée de la promotion d'un organisme panafricain de réassurance a été bien conçue et convenablement exécutée.

En présentant ce quatrième Rapport annuel, le Conseil d'Administration est heureux de noter que les appréhensions de certains milieux quant à la possibilité de la création d'une société panafricaine de réassurance ont disparu avec la constatation des performances réalisées par l'Africa Ré: provisions techniques suffisantes, appréciation favorable de sa politique de souscription et de rétrocession, évolution harmonieuse de toutes les questions touchant au développement de la Société.

Les résultats satisfaisants obtenus à la fin de 1981 auraient pu être meilleurs si les monnaies nationales de certains états membres ne s'étaient pas dépréciées ou n'avaient pas été officiellement dévaluées par rapport au dollar américain qui est l'unité de compte des opérations de la Société. Ce problème est actuellement à l'étude en vue de trouver un moyen approprié d'en minimiser les effets à l'avenir.

Le Conseil est convaincu que les performances réalisées par l'Africa Ré au cours de ses quatre premières années d'activités, et la manière dont elle a relevé les défis auxquels elle a eu à faire face dès son démarrage, constituent une preuve suffisante de la crédibilité des institutions inter-gouvernementales régionales à vocation commerciale et de leur utilité en tant qu'instruments privilégiés du développement de l'Afrique.

Contexte Général

Au cours de l'année en revue, les pays de par le monde ont connu sur le plan économique des fortunes diverses. L'inflation est restée le principal problème de la plupart des économies nationales dans la mesure où, en 1981, elle a continué à éroder la valeur réelle des revenus financiers. Ce phénomène a marqué les pays en voie de développement et l'Afrique en particulier où le déficit des balances des paiements s'est accentué.

Au niveau du marché mondial des produits, aucun signe positif annonçant un redressement de la situation lethargique décrite dans notre dernier Rapport n'a été observé, et les bas prix qui ont généralement prévalu durant l'année confirment cet état de choses. Ce contexte défavorable combiné à la baisse des importations des pays industrialisés, due à la récession, a amoindri les revenus d'exportations des pays africains producteurs de matières premières.

Le coût élevé de l'énergie, un des facteurs essentiels ayant affecté les possibilités de développement au cours des récentes années, a un peu baissé par suite des difficultés que le marché du pétrole a connues vers la fin de l'année. Cela a quelque peu soulagé les pays importateurs de pétrole, tandis que les exportateurs de ce produit se sont vus contraints d'effectuer certains réajustements. D'autre part, les taux d'intérêt élevés pratiqués ont eu une lourde conséquence sur le coût des emprunts et ont gravement affecté les nouvelles possibilités de placement. En conséquence, certains pays ont dû réorganiser leurs programmes de développement ou les ramener à des proportions plus modestes. Les mesures prises pour faire face à cette situation difficile se sont traduites par la dévaluation officielle de certaines monnaies nationales au cours de 1981.

La situation économique décrite ci-dessus et, dans une certaine mesure, les circonstances politiques qui ont prévalu en 1981 ont eu de sérieuses conséquences sur les activités des assureurs et réassureurs en raison du caractère international de leurs affaires.

Les variables de l'assurance telles que le niveau des encaissements de primes, les provisions pour sinistres ainsi que d'autres éléments y afférents ont dû être affectés par cette situation puisque dans certains pays, le coût des services a suivi l'évolution du taux d'inflation. La gestion des portefeuilles à multiples devises a nécessité une plus grande attention de la part des réassureurs internationaux en raison des pertes pouvant résulter des variations des taux de change. En outre, la situation difficile de la balance des paiements et la rareté des devises étrangères dans beaucoup de pays ont constitué un obstacle aux règlements rapides, facteur dont les conséquences se font sentir sur les revenus des placements.

Dans l'ensemble, les opérations d'assurance et de réassurance en Afrique durant l'année 1981 peuvent être considérées comme normales. Aucun désastre naturel majeur n'a été enregistré. Cependant, les sinisitres résultant de l'orage qui avait frappé la côte-ouest de l'Algérie vers la fin de 1980 ont continué à être traités en 1981.

Deux incendies survenus dans une raffinerie de pétrole et un entrepôt au Nigéria ont été relevés. Ces sinistres sont respectivement estimés à US $14,7 millions et US $8 millions pour incendie et perte d'exploitation. La branche maritime a enregistré deux gros sinistres, à savoir le naufrage dans le fleuve Zaïre de "SUPER SERVANT II", dont le coût est estimé à US $18 millions, et la perte dans le marché égyptien d'une cargaison entière d'oeufs et de poulets que transportait le "Flamme Pride". En aviation, les sinistres sont relatifs à la chute de deux aéronefs dont un Fokker F-27 en Somalie et un Twin Otter à Madagascar faisant respectivement 50 et 19 morts.

Le processus de constitution de nouvelles compagnies d'assurances rapporté l'année dernière s'est poursuivi en 1981 puisqu'une ou plusieurs compagnies ont vu le jour dans des pays comme l'Egypte, l'Ile Maurice, le Kenya, le Nigéria et le Soudan, tandis que la Tunis Ré a demarré ses opérations au début du deuxième trimestre de l'année, et que, par ailleurs, était signé en septembre de la même année l'Accord portant création de la "CICA-RE".

Dans le domaine juridique, une nouvelle loi relative à la supervision et au contrôle de l'assurance en Egypte est entrée en vigueur le ler mars 1981, tandis que la Tunisie a introduit une nouvelle

législation fixant un capital initial minimum aux sociétés d'assurances en remplacement de l'ancienne qui était relative au chiffre d'affaires, et supprimant la cession légale à partir de 1982. Pour l'assurance automobile, il y a eu introduction de la couverture obligatoire des risques de responsabilité civile au Kenya, et un relèvement des tarifs au Cameroun. Et pour l'assurance maritime, une loi rend obligatoire l'assurance au niveau local de tous les "corps" immatriculés en Tunisie, tandis que la domiciliation de l'assurance des marchandises à l'importation y est également réglementée, de même qu'en Algérie et en Zambie.

Les activités de prévention de sinistres mentionnées dans nos Rapports précédents ont, semble-t-il, porté leurs fruits dans un certain nombre de pays, notamment en Libye, au Nigéria et au Maroc.

Dans le contexte décrit ci-dessus, 307 compagnies d'assurances et de réassurances réparties dans 39 pays du continent africain ont effectué des transactions avec la Société en 1981.

QUATRE ANNEES D'ACTIVITES: CROISSANCE ET DEVELOPPEMENT

Encaissements de Primes

Années de souscription 1978/1979

Au début des opérations en 1978, les estimations relatives aux encaissements de primes brutes de la Société au titre de l'année de souscription 1978 étaient de US $26,2 millions. Cependant au moment de la clôture des comptes de cette année de souscription en 1980, c'est-à-dire au bout de 3 ans, la Société n'avait enregistré que US $20.814.081 soit 79% du chiffre estimé. A la fin de la 4è année (1981), le total des encaissements, toujours pour ladite année de souscription s'était élevé à US $21.913.606. Comme en ont déjà fait état nos précédents rapports, la sous-évaluation de notre production au cours de cette première année est principalement due au fait qu'il n'avait pas été donné suffisamment de temps à un certain nombre de marchés pour communiquer les directives nécessaires aux compagnies conformément aux dispositions statutaires relatives aux cessions à l'Africa-Ré.

Les efforts de nos équipes de marketing au cours de la campagne de 1978 ont eu un impact positif sur l'évolution de nos encaissements de primes au titre de l'année de souscription 1979. Ceci est mis en évidence par le fait qu'à la clôture de la 3è année (1981), les primes brutes encaissées au compte de 1979 s'élevaient à US $29.234.226, soit une augmentation de 33% sur celles de 1978 à la fin de la 4e année, ou une croissance de 12% par rapport aux estimations initialement faites pour notre première année d'opérations. Sur la base de l'expérience tirée de la 4è année, nous sommes persuadés que les chiffres définitifs de l'année de souscription 1979 seront améliorés par rapport à ceux enregistrés à la fin de la 3è année.

Années de Souscription 1980/1981

La tendance favorable qui a caractérisé les cessions faites par les compagnies au cours de 1979 s'est accélérée durant les années de souscription 1980 et 1981. En conséquence, la Société a enregistré vers la fin de 1981 un encaissement total de US $28.793.798 au compte de l'année de souscription 1980. Cette évolution des choses porte à croire que notre production pour 1980 en ce qui concerne les primes, au moment de la clôture des comptes de l'année en revue, excèdera US $30 millions puisque 10% des primes attendues au titre de l'année restent encore à parvenir à la Société.

Les encaissements de primes effectués au titre de l'année de souscription 1981 au bout de la première année semblent suggérer que le niveau du taux de croissance suivra la tendance qui a prévalue durant les années de souscription précédentes à savoir 1979 et 1980. Par example, le total des encaissements de primes brutes au cours de la première des trois années au bout desquelles les comptes de l'année de souscription 1981 seront clos, soit US $10,53 millions, se compare favorablement avec les encaissements effectués au bout de la même période au compte de l'année de souscription 1980 s'élevant à US $9,12 milions. Si le résultat de cette comparaison peut être ainsi utilisé aux fins d'estimations et en adoptant l'hypothèse d'un taux de croissance de 10% environ, il est prévu un encaissement de primes de l'ordre de US $34 millions pour l'année de souscription 1981.

Encaissement de Primes Brutes
Africa-Ré 1978-1980

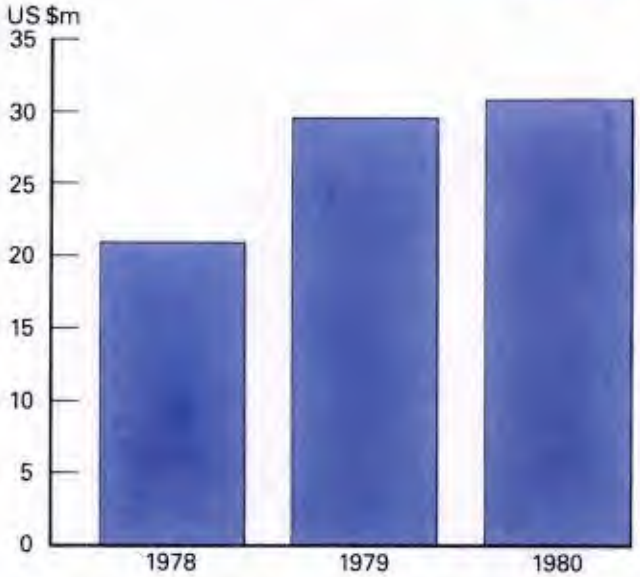

La colonne 1978 représente les encaissements de primes brutes pour l'année de souscription 1978 au bout de la 4e année; la colonne 1979 donne les encaissements effectués au titre de l'année de souscription 1979 au bout de la 3e année, tandis que la colonne 1980 représente une projection sur les encaissements pour l'année de souscription 1980.

Les perspectives de la progression globale de nos primes en Afrique semblent encourageantes. En outre, avec l'ouverture de notre bureau régional à Nairobi (Kenya) à compter du 1er Janvier 1982, nous sommes persuadés que les efforts actuellement déployés aussi bien pour consolider les relations d'affaires déjà existantes que pour attirer d'autres affaires porteront leurs fruits dans les années à venir.

Affaires Internationales Non-Africaines

Durant notre première année d'activités, nous avions cru bon de porter les efforts de la Société vers le développement et la gestion efficace des cessions statutaires en provenance des marchés africains. Sur la base de cette politique, nous ne devions par conséquent pas entreprendre la souscription d'affaires internationales hors du continent.

Cependant, vers Décembre 1978, compte tenu de l'expérience acquise dans la gestion des cessions légales et des observations faites en ce qui concerne les sorties de portefeuille vers les marchés non-africains nous sommes arrivés à l'idée que l'Africa-Ré pourrait, en s'entourant de précautions et en pratiquant une politique de souscription prudente, accepter de modestes échanges d'affaires avec les compagnies des marchés internationaux capables d'offrir des affaires intéressentes. Ainsi, en 1979 elle commença à souscrire à un faible niveau des affaires non-africaines offertes par des compagnies choisies. A ce jour le total des encaissements effectués à partir de cette source au cours de la période 1979-1981 s'élève à US $3.646.489. La moyenne des encaissements annuels provenant de nos acceptations internationales est de US $1.215.500, soit 4% seulement de nos encaissements annuels de primes brutes.

Rétention/Retrocession

Le total des primes brutes retenues par l'Africa-Ré au titre de l'année de souscription 1978 s'est approximativement élevé à 64% des primes brutes souscrites. Le reste, soit 36% a été rétrocédé aux marchés africains et internationaux.

A la fin de la 3è année, les chiffres enregistrés pour l'année de souscription 1979 donnent à l'Africa-Ré une rétention brute d'environ 70% du total des primes souscrites pour ladite année. En se fondant sur l'expérience de l'année précédente, il y a lieu de croire qu'il y aura une légère augmentation de la rétention de 1979 qui est de 70%, au bout de la 4è année.

Compte tenu de l'accroissement des rétentions constaté en 1980 et 1981, il est prévu une amélioration du niveau de la rétention brute de la Société pour ces deux années de souscription, menant ainsi lentement vers la réalisation de l'un des objectifs de la Société à savoir la rétention du plus grand volume d'affaires que sa capacité technique lui permettra.

Répartition des Primes — Année de Souscription 1978

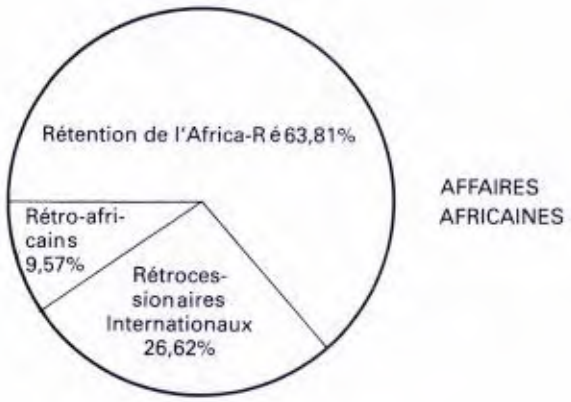

Répartition des Primes — Année de Souscription 1979

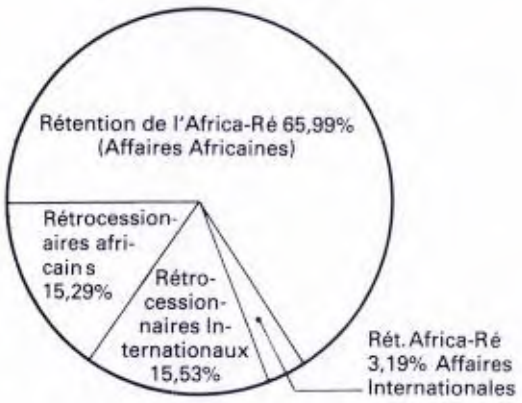

Le volume des rétrocessions acceptées par nos partenaires africains a considérablement augmenté en 1979 et continue d'augmenter chaque année. Cette progression du niveau des acceptations s'explique sans doute par 3 facteurs essentiels. D'abord, la bonne qualité des affaires offertes a été un stimulant au départ. Ensuite, la possibilité offerte aux compagnies africaines de choisir des affaires proportionnelles ou non-proportionnelles ou même de faire des souscriptions en bouquet les a davantage encouragées. Enfin, de l'analyse des résultats des études effectuées par les équipes de marketing de la Société vers la fin de sa première année de fonctionnement, il ressortait de manière évidente qu'un plus grand nombre de compagnies avaient compris le programme de rétrocession et étaient disposées à accepter des parts adéquates de nos affaires au cours des années suivantes, ce qui n'était pas le cas l'année précédente. Cette évolution a eu pour conséquence une remarquable tendance à un relèvement de la participation des compagnies africaines à notre programme de rétrocession d'une année à l'autre comme le montre la représentation graphique ci-dessous:

Part des retrocessionaires africains au programme de retrocession de l'Africa-Ré, 1978-1981

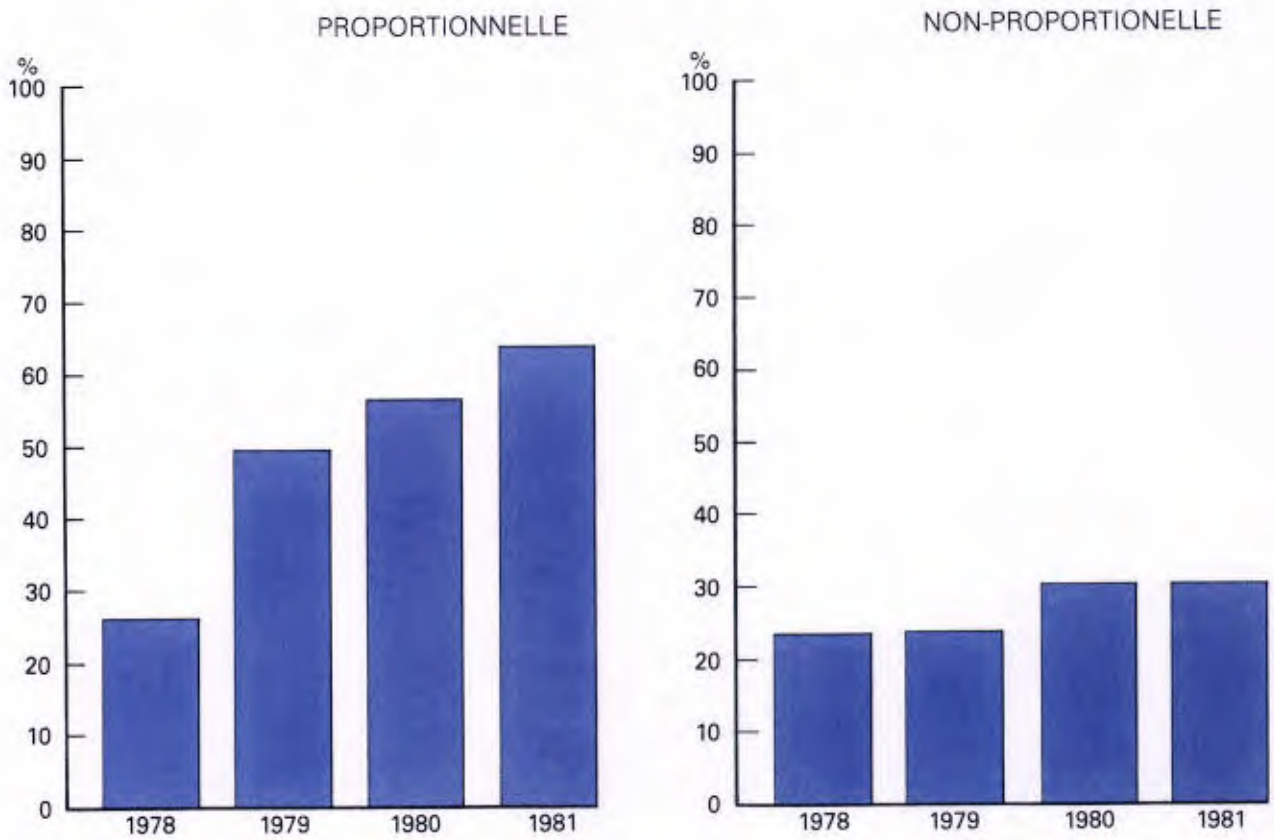

Programme de Rétrocession 1982

Tout en retenant les éléments techniques essentials constituant la base du premier programme de rétrocession de la Société, nous avons apporté d'autres améliorations sur la base de l'expérience acquise au cours de nos quatre années d'activités, au plus grand bénéfice de l'Africa-Ré et de ses rétrocessionaires. Nous pensons que les résultats justifieront les objectifs établis dans ce nouveau programme, lorsque les comptes de l'année de souscription 1982 seront clos en 1984.

Comptes Provenant des Compagnies Cédantes

C'est avec plaisir que nous notons que nos compagnies cédantes ont bien répondu à l'appel que la Société leur avait lancé pour l'envoi rapide des comptes à l'Africa-Ré.

Durant la première des trois années au bout desquelles les comptes de l'année de souscription 1979 ont été clos, 27% des comptes de ladite année étaient parvenus à la Société contre 17% au bout de la période correspondante au titre de l'année de souscription 1978. De même, il y a eu un remarquable accroissement du rythme d'arrivée au Siège des comptes relatifs aux années de souscription 1980 et 1981. Cette tendance favorable se traduit par le nombre de comptes traités par la Société chaque année comme il ressort du tableau ci-dessous.

Nous pensons que l'ouverture de notre bureau régional nord-africain (Casablanca) et une meilleure communication entre l'Africa-Ré et ses cédantes ont contribué d'une façon non négligeable à la création de cette heureuse situation.

Analyse des états de comptes traités

Année de Souscription	Exercice Financier			
	1978	1979	1980	1981
1978	1.136	3.986	1.584	902
1979		2.520	5.038	3.273
1980			3.073	5.420
1981				3.482
Total	1.136	6.506	9.695	13.077

SINISTRALITE

Affaires Africaines

La sinistralité globale enregistrée par la Société à la fin de la quatrième année dans son portefeuille africain pour l'année de souscription 1978 est bonne et encourageante. Quoique les statistiques à ce sujet ne peuvent pas encore être considérées comme définitives, les indications disponibles montrent, en effet, un taux provisoire de l'ordre de 73%. Par ailleurs, les informations recueillies à la fin de la troisième année de l'année de souscription 1979 semblent indiquer une tendance semblable à celle de l'année précédente avec un taux, également provisoire, d'environ 70%.

Il faut souligner que pour arriver aux ratios de sinistres ci-dessus, il a été tenu compte des chiffres absolus nets des encaissements, et en ce qui concerne les sinistres, des règlements réellement effectués plus les réserves pour sinistres, dont une provision pour sinistres survenus mais non encore notifiés. Nous sommes satisfaits de noter que la provision pour sinistres non rapportés est suffisante.

Affaires Internationales

Pour ce qui est de nos affaires non-africaines au titre de l'année de souscription 1979, les statistiques compilées à la fin de la troisième année donnent un ratio de sinistres de 88% environ. Encore une fois, cette situation peut seulement être considérée comme provisoire puisque la Société doit encore acquérir l'expérience nécessaire pour connaître le temps qu'il faudrait pour parvenir à bout du traitement des sinistres de cette section de nos activités.

Résultats de l'année de souscription 1979

A la fin de 1981, la Société avait reçu presque tous les états de comptes de réassurances relatifs à l'année de souscription 1979, il était par conséquent possible d'établir les comptes finaux du portefeuille de l'année en question.

Après s'être acquittée de toutes les obligations contractées dans le cadre traités et autres cessions relatifs à l'année de souscription1979 et après avoir également fait des provisions adéquates pour sinistres à payer au titre de cette même année de souscription, la Société a enregistré son second succès sur une année d'activités en réalisant un profit de US $2.014.047 (1978 US $1.103.742) soit 43,69% (1978 — 23,9%) du capital libéré. Le profit a été porté au compte des pertes et profits pour affectation.

Résultats de l'exercice financier 1981

Les encaissements de primes de souscription nettes des rétrocessions au titre de l'exercice financier 1981 se sont élevés à US $33.747.426 (1980 US $28.086.890), tandis que les charges de souscription sont revenues à US $20.008.677, laissant un solde de US $13.738.749 dont US $2.014.047 et US $3.106.400 ont été respectivement transférés au compte des pertes et profits et au fonds de réserve. Le solde de US $8.618.302 représente le fonds de réassurance des années de souscription 1980 et 1981.

Les revenus des placements et autres produits se chiffrent à US $830.615 (1980: US $578.381). Des décaissements d'un montant de US $2.097.669 (1980: US $309.306) ont également été effectués, ce qui mène à un profit net de US $746.993 (1980: US $561.596) pour l'exercice financier 1981, chiffre dont il faudra procéder à l'affectation. Le Conseil d'Administration recommande de distribuer un dividende de US $461.000 correspondant à 10% du capital libéré, et de reporter à nouveau dans le compte des pertes et profits le solde de l'année s'élevant à US $285.993.

AFRICA-RE RECONTRE LES RESPONSABLES DU MARCHE D'ASSURANCE A L'ILE MAURICE

AUTRES ACTIVITES

a) Bureaux Régionaux

Les consultations avec les autorités kenyannes sur l'établissement du bureau est-africain de la Société à Nairobi ont été couronnées de succès puisque à peu près tous les préparatifs en vue du démarrage des opérations du bureau dès le 1er Janvier 1982 avaient été achevés vers la fin de 1981. Le bureau jouira d'un statut d'organisation internationale au Kenya comme c'est le cas pour le Siège au Nigéria et le premier bureau régional de la Société au Maroc.

b) Relations avec les organisations internationales et régionales

La Société a continué à consolider ses relations avec les organisations internationales et régionales s'intéressant aussi bien aux questions relatives à l'assurance et à la réassurance qu'au développement de l'Afrique.

Dans le domaine de l'assurance et de la réassurance, la Société a continué à manifester un grand intérêt et à participer aux activités des associations professionnelles, telles que l'Organisation des Assurances Africaines (O.A.A.), la West African Insurance Companies Association (W.A.I.C.A.), la Fédération des Assureurs et Réassureurs Afro-Asiatiques (F.A.I.R.), la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (F.A.N.A.F.), la Conférence Internationale des Contrôles d'Assurances (C.I.C.A.), l'Union Générale Arabe d' Assurances (U.G.A.A.) et d'autres organisations soucieuses du développement de l'industrie.

D'autre part, la Société a continué à suivre avec intérêt les activités de la communauté internationale sur des questions touchant au développement de l'Afrique. Elle a notamment participé aux réunions de la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique (C.E.A.) et à la Sixième Conférence des Ministres africains de l'industrie tenue à Addis Abeba à la fin de l'année 1981, sous les auspices de l'OUA, de la CEA et l'Organisation des Nations-Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).

Au niveau Sous-régional, la Société a contribué aux efforts actuellement déployés par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue d'introduire la "carte d'assurance responsabilité civile automobile" qui a été proposée.

Au début de l'année 1981, la Société s'est vue donner le statut d'observateur à l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA).

c) Projet "Shelter — Afrique"

La Société a continué sa modeste contribution aux efforts actuels de la Banque Africaine de Développement en vue de promouvoir la création d'une institution pan-africaine pour le développement de l'habitat à savoir Shelter-Afrique.

Peu avant la fin de l'année 1981, le projet avait reçu la bénédiction et le soutien d'un grand nombre d'Etats africains, fait qui a énormément amélioré ses perspectives. Nous espérons que les travaux préparatoires seront terminés au cours de l'année 1982 et que la Société comptera parmi les fondateurs de cette institution aux côtés de la BAD et de nombreux Etats africains.

QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL

A la fin de l'année 1981, l'effectif du personnel de la Société était, comme en 1980, de 76 personnes, le départ de 8 employés ayant été comblé par 8 nouveaux recrutements au cours de l'année en revue.

L'ensemble du personnel est composé de 35 membres de la Catégorie Professionnelle, 28 de la catégorie des Services généraux et 13 de la catégorie Manuelle. Sur la totalité de cet effectif, 65 personnes travaillent au siège de la Société, tandis que 11 autres, dont 5 Professionnels, servent au Bureau de Casablanca.

Le tableau ci-dessous en présente la composition par catégorie et par pays d'origine; les chiffres de l'exercice 1980 sont donnés à titre de comparaison.

Composition du personnel à la fin de l'exercice 1981

	Catégorie du personnel			Total	
	Professionnelle	Services Généraux	Manuelle	1981	1980
Bénin	1	—	—	1	1
Cameroun	1	1	—	2	1
Congo	1	—	—	1	1
Egypte	1	—	—	1	2
Ethiopie	2	—	—	2	2
Ghana	9	2	2	13	12
Maroc	1	4	2	7	6
Nigéria	10	17	9	36	39
Rwanda	1	—	—	1	1
Sénégal	1	—	—	1	1
Sierra Léone	1	—	—	1	1
Togo	3	3	—	6	6
Ouganda	2	—	—	2	2
Zaïre	1	—	—	1	1
Zambie	—	1	—	1	—
Total	35	28	13	76	76

ADHESION A LA SOCIETE

Aucun changement n'est intervenu au niveau de l'effectif des membres de la Société au cours de l'année 1981, puisqu' il compte toujours 36 Etats et la Banque Africaine de Développement. Le Libéria reste le seul pays ayant acquis le statut de membre à part entière conformément à la résolution spéciale adoptée par l'Assemblée Générale lors de sa réunion inaugurale tenue en 1977, á ne pas avoir payé sa souscription au capital-initial pour rendre effectif son droit de vote au cours des réunions de l'Assemblée Générale.

Les instruments officiels de ratification de l'Accord portant création de la Société par le Congo et le Libéria sont parvenus à la Société au cours de l'année 1981.

Des efforts en vue d'intéresser d'autres états africains à se joindre à la Société ont été poursuivis et nous espérons qu'ils porteront bientôt leurs fruits.

ASSEMBLEE GENERALE

Sur invitation du gouvernement militaire de l'Ethiopie Socialiste, l'Assemblée Générale de la Société a tenu sa Troisième Réunion Annuelle Ordinaire à la Maison d'Afrique, à Addis Abeba les 25 et 26 Juin 1981. Le Camarade Teferra Wolde Semait, Ministre des Finances de l'Ethiopie Socialiste en a présidé les cérémonies officielles d'ouverture et de clôture.

Y ont pris part, les Représentants de 29 Etats membres et de la Banque Africaine de Développement, détenant 92,62% de la totalité des voix de la Société. Ont également assisté à cette Réunion, en qualité d'observateurs, les Représentants des gouvernements du Cap Vert, du Rwanda et de Sao Tomé et Principe ainsi que des observateurs d'organisations internationales telles que la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique (CEA), la Conférence Internationale de Contrôle d'Assurances (CICA), la West African Insurance Companies Association (WAICA), et ceux de certains rétrocessionnaires de la Société.

L'Assemblée Générale a approuvé le rapport du Conseil d'Administration couvrant la période Janvier-Décembre 1980 et les comptes finaux de l'exercice financier au 31 décembre 1980. Elle a nommé conjointement Akintola Williams & Co (Nigéria) et Z. Hassan, H. Hassan & Co (Egypte) Commissaires aux comptes de la Société pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1981.

L'Assemblée Générale a élu M. A. J. Amani (Côte d'Ivoire) pour remplacer feu V. B. Mobioh dont la mort prématurée au cours de l'année avait créé une vacance au sein du Conseil d'Administration.

M. Amani a maintenu M. C. Simbananiye (Burundi) comme Suppléant.

Les Représentants de la République Centrafricaine, du Ghana, de la Libye et de la Mauritanie ont été élus membres du Comité chargé des Résolutions. Le texte des Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale à sa Troisième Réunion Annuelle figure en annexe III à ce rapport.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 1981, le Conseil d'Administration a tenu trois réunions aux dates et lieux indiqués ci-dessous:

Réunions	*Dates*	*Lieux*
18ème	29 – 30 Avril	Lusaka, Zambie
19ème	22 – 23 Juin	Addis Abeba, Ethiopie
20ème	26 – 27 Novembre	Lagos, Nigéria

Outre la formulation de la politique générale et l'appréciation des progrès réalisés par la Société, le Conseil a porté l'attention nécessaire à un certain nombre de points importants au cours de l'année. Caractéristiques parmi ceux-ci ont été les questions relatives à l'ouverture du bureau de Nairobi et au programme de rétrocession 1982. La politique de placement à long et à moyen terme de la Société a également retenu l'attention du Conseil.

M. B. Camara (Mauritanie) a remplacé M. M. Khalif (Somalie) comme Suppléant à M. L. Titah à compter du 1er juillet 1981. Ce changement constitue, avec l'élection de M. Amani par l'Assemblée Générale, les seules modifications apportées à la composition du Conseil d'Administration de la Société en 1981.

ASSEMBLEE GENERALE, ADDIS ABEBA, ETHIOPIE, JUIN 1980

PRINCIPAUX POINTS DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE au 31 décembre 1981

		1981 US $	1980 US $
	Compte des Résultats Techniques		
1.	Encaissement total de primes brutes souscrites en 1981 au titre des années de souscription 1979, 1980, 1981	36.938.218	30.841.156
2.	Primes brutes retenues en 1981 au titre des années de souscription 1979, 1980, 1981	33.747.426	28.086.890
3.	Charges nettes (Sinistres, Commissions et charges diverses)	20.008.677	16.366.511
4.	Fonds de réserves au 31 décembre 1981	5.251.200	2.566.763
5.	Fonds de Réassurance au 31 décembre 1981	8.618.302	8.049.873
6.	Profit sur compte technique	2.014.047	1.103.742
	Placements et Revenus de ces Placements		
7.	Placements à court terme	3.792.116	2.902.224
8.	Revenus des placements et intèrêts	577.472	513.773
	Compte des Pertes et Profits		
9.	Frais relatifs aux Réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration	398.092	476.724
10.	Autres frais généraux	2.298.716	1.930.954
11.	Réserve générale et bénéfice reporté au 31 décembre 1981	847.589	561.596
12.	Dividende proposé	461.000	—
13.	Profit de l'exercice	746.993	1.143.256

Etats financiers de l'exercice au 31 décembre 1981 et Rapport des Commissaires aux Comptes sur ledit exercice.

Les Etats financiers de l'exercice au 31 décembre 1981, les notes sur les comptes, les notes relatives à l'origine et à l'utilisation des ressources financières ainsi que le Rapport des Commissaires aux Comptes y afférent sont présentés dans les pages qui suivent.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément à la mission qui nous a été confiée, pour laquelle nous avons obtenu toutes les informations et explications nécessaires, nous avons examiné les états financiers ci-joints de la Société Africaine de Réassurance qui comprennent le bilan, le compte des pertes et profits, le compte des résultats techniques, l'état sur l'origine et l'utilisation des fonds et les notes numérotées de 1 à 20 qui s'y rattachent.

Nos vérifications ont été conduites conformément aux normes de révision généralement admises et aux règles de gestions financières de la Société; elles ont comporté des contrôles par sondages des livres comptables et d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires. Les états financiers ont été réconciliés avec les livres comptables qui sont correctement tenus.

A notre avis, le bilan, le compte des pertes et profits, le compte des résultats techniques, l'état sur l'origine et l'utilisation des ressources ainsi que les notes se rapportant à ces comptes donnent respectivement une image fidèle et sincère de la situation financière de la Société Africaine de Réassurance au 31 décembre 1981, du solde des comptes des pertes et profits, des résultats techniques et de l'état sur l'origine et l'utilisation des ressources financières à cette date.

AKINTOLA WILLIAMS & CO.

Experts Comptables

Z. HASSAN, H. HASSAN & CO.

Experts Comptables

20 avril 1982

SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE

BILAN AU 31 DECEMBRE 1981

	Note	1981 US $	1981 US $	1980 US $	1980 US $
UTILISATION DES RESSOURCES					
Immobilisations	3		233.537		290.097
Placements	4		3.792.116		2.902.224
Actif à court terme:					
Montants dus par les cédantes sur le compte de réassurance	5	7.758.307		6.036.867	
Dépôts chez les cédantes	6	23.489.862		13.222.689	
Débiteurs divers, intérêts échus et charges payées d'avance	7	515.030		238.660	
Banque et Caisse	8	1.415.066		2.030.368	
		33.178.265		21.528.584	
Moins: **Passif à court terme**					
Montants dus à des sociétés sur le compte de réassurance	9	6.769.481		4.282.416	
Dépôts dus aux rétrocessionaires	10	9.638.277		4.055.174	
Autres créditeurs, charges et provisions	11	1.008.069		595.083	
Dividende proposé		461.000		—	
		17.876.827		8.932.673	
			15.301.438		12.595.911
			US $19.327.091		US $15.788.232
FINANCEMENT:—					
Capital—actions	12		10.000.000		10.000.000
Capital libéré	12		4.610.000		4.610.000
Réserve Générale et Bénéfice reporté	13		847.589		561.596
			5.457.589		5.171.596
Fonds de réserve	14		5.251.200		2.566.763
Fonds de réassurance			8.618.302		8.049.873
			US $19.327.091		US $15.788.232

SAAD KANOUNI *Président*

EDWARD MENSAH *Directeur Général*

Les notes de pages 23 à 28 font partie intégrante de ces comptes

COMPTES DES PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DECEMBRE 1981

	Note	1981 US $	1981 US $	1980 US $	1980 US $
Transferts effectués à partir du compte des résultats techniques	15				
Incendie et Accidents		1.408.322		834.162	
Maritime et Aviation		605.725		269.580	
			2.014.047		1.103.742
Revenus non crédités à d'autres comptes					
Revenus des placements et intérêts		577.427		513.773	
Intérêts sur dépôts de réassurance		253.188		64.558	
			830.615		578.331
			2.844.662		1.682.073
Charges non imputées au compte des résultats techniques					
Frais relatifs aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration		398.092		476.724	
Provisions pour rémunération Commissaires aux Comptes		70.000		25.000	
Amortissements		119.647		119.897	
Perte/(Profit) de change		1.509.930		(312.315)	
			2.097.669		309.306
			746.993		1.372.767
Frais de premier établissement imputables à l'année			—		229.511
			746.993		1.143.256
Solde reporté de l'exercice précédent			—		(581.660)
Solde disponible pour affectation			746.993		561.596
Dividende proposé			461.000		—
Solde reporté à nouveau			US $285.993		US $561.596

Les notes des pages 23 à 28 font partie intégrante de ces comptes.

COMPTE DES RESULTATS TECHNIQUES DE L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 DECEMBRE 1981

	Note	Incendie et accident US $	Marine et aviation US $	Vie US $	Total 1981 US $	1980 US $
Revenus des souscriptions						
Réserves reportées		4.347.752	3.550.585	151.536	8.049.873	4.932.468
Primes brutes		19.791.384	16.514.866	631.968	36.938.218	30.841.156
		24.139.136	20.065.451	783.504	44.988.091	35.773.624
Moins: Rétrocession de primes		6.611.075	4.629.590	—	11.240.665	7.686.734
Primes nettes		17.528.061	15.435.861	783.504	33.747.426	28.086.890
Charges de souscriptions						
Sinistres	16	4.561.739	3.996.543	302.871	8.861.153	6.684.478
Commissions	17	4.213.642	3.782.547	135.420	8.131.609	7.132.087
Primes—Excédent de sinistre		222.408	152.443	—	374.851	395.800
Charges	18	113.893	227.201	1.254	342.348	223.192
Frais généraux	19	1.238.548	1.021.549	38.619	2.298.716	1.930.954
		10.350.230	9.180.283	478.164	20.008.677	16.366.511
		7.177.831	6.255.578	305.340	13.738.749	11.720.379
Transfert au fonds de réserves		1.200.000	1.800.000	106.400	3.106.400	2.566.763
		5.977.831	4.455.578	198.940	10.632.349	9.153.616
Transfert au compte des pertes et profits		1.408.322	605.725	—	2.014.047	1.103.743
Fonds de réassurance		4.569.509	3.849.853	198.940	8.618.302	8.049.873
Ainsi constitué:						
Année de souscription 1979					—	5.992.669
Année de souscription 1980					7.215.872	2.057.204
Année de souscription 1981					1.402.430	—
Total des fonds de réassurance reporté au 31 décembre 1981					US $ 8.618.302	8.049.873

Les notes des pages 23 à 28 font partie intégrante de ces comptes.

NOTES RELATIVES A L'ORIGINE ET A L' UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES DE L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DECEMBRE 1981

	1981		1980	
	US $	US $	US $	US $
Origine des ressources				
Bénéfice d'exploitation net	752.867		1.143.256	
Vente d'immobilisations	10.524		3.737	
		763.391		1.146.993
Ajustements de postes n'enregistrant pas de mouvements de fonds:				
Amortissement	119.647		118.029	
Frais de prémier établissement	—		229.511	
		119.647		347.540
		883.038		1.494.533
Autres ressources				
Fonds de réserve	2.684.437		2.566.763	
Capital—actions	—		65.000	
Fonds de réassurance	568.429		3.117.405	
		3.252.866		5.749.168
		4.135.904		7.243.701
Moins: **Utilisation des ressources**				
Acquisitions immobilières		79.485		127.151
		4.056.419		7.116.550
A Ajouter/(Déduire): Mouvement de l'Actif et du Passif—				
Montant dus par les cédantes sur compte de réassurance	(1.721.440)		(1.776.408)	
Dépôts chez les cédantes sur compte de réassurance	(10,267,173)		(7,238,063)	
Débiteurs divers, intérêts échus et charges payées d'avance	(276.370)		277.259	
Montant dus à des sociétés sur compte de réassurance	2.487.065		545.870	
Dépôts dus à des sociétés sur comptes de réassurance	5.583.103		1.944.222	
Autres créditeurs, charges échues et provisions	412.986		247.446	
		(3.781.829)		(5.999.674)
		274.590		1.116.876
Représenté par—				
Mouvements des placements et liquidités nettes:				
Placements		889.892		835.011
Banque et Caisse		(615.302)		281.865
		US $274.590		US $1.116.876

Les notes des pages 23 á 28 font partie intégrante de ces comptes.

NOTES SUR LES COMPTES

1. Principes comptables

Sont résumés ci-après les principes comptables essentiels adoptés pour la préparation de ces comptes:—

(a) **Immobilisations**

Les immobilisations sont évaluées en déduisant les amortissements cumulés de leur prix de revient.

(b) **Amortissements**

Les amortissements sont calculés de façon à permettre la récupération de la valeur des éléments immobilisés sur une période considerée comme leur durée de vie suivant un rythme linéaire; les taux annuels des amortissements sont les suivants:—

	Taux annuels
Mobilier, Installation et équipement	entre 12½% et 33⅓%
Matériel de transport	25%

(c) **Evaluation des opérations libellées en devises étrangères**

(i) Les comptes de la Société sont tenus en dollars US. Les actifs et les passifs libellés en devises autres que le dollar US sont convertis au taux de change en vigueur au 31 décembre 1981;

(ii) Les revenus libellés en devises autres que le dollar US sont convertis au taux de change en vigueur au début de chaque trimestre de l'année;

(iii) Les différences de change sont portées au compte des pertes et profits.

(d) **Placements financiers**

Les placements sont évalués à leur prix de revient.

(e) **Compte des résultats techniques et réserves de réassurance**

Les comptes des résultats techniques sont tenus sur la base de "l'année de souscription" et restent ouverts pendant trois années au cours desquelles toutes les réserves sont reportées. Les crédits ne sont pris dans les états financiers que pour les comptes reçus à la fin de l'exercice. A la fin de la période de trois ans, lorsque les comptes techniques sont clos, les réserves sont réajustées en fonction des sinistres à couvrir; ces réajustements sont reflétés dans le compte des pertes et profits.

(f) **Débiteurs**

Les comptes des débiteurs sont évalués après déduction des provisions pour les créances spécifiques dont le recouvrement est considéré comme douteux.

(g) **Fonds de réserves**

Il est constitué par les réserves établies sur les comptes des années de souscription closes pour faire face aux sinistres à payer au titre desdites années. Le fonds de réserve de chaque année de souscription est maintenu pendant 2 ans au cours desquels tous les sinistres survenus y sont réglés. A la fin de la 2è année le solde de ce fonds est transféré à la Réserve Générale.

2. Réassurance — Vie

Ne sont inclus dans ces comptes que les chiffres reçus à la date d'établissement des comptes de la Société. Aucune évaluation d'actuaire n'a été effectuée au 31 décembre 1981.

3. Immobilisations

Le chiffre de US $233.537 figurant au bilan s'analyse ainsi:

	Terrains et Constructions	Mobilier et Equipement	Matériel de Transport	Total
	US $	US $	US $	US $
Valeur brute au 1er janvier 1981	6.313	403.755	120.077	530.145
Additions au cours de l'année	—	60.160	19.325	79.485
Ventes réalisées	—	(34.953)	(17.280)	(52.233)
	6.313	428.962	122.122	557.397
Amortissements cumulés au 1er janvier 1981	—	181.043	59.005	240.048
Charges imputées à la période en revue	—	89.117	30.530	119.647
Ventes	—	(23,233)	(12.602)	(35.835)
Amortissements au 31 décembre 1981	—	246.927	76.933	323.860
Valeur nette comptable au 31 décembre 1981	US $6.313	US $182.035	US $45.189	US $233.537
Valeur nette comptable au 31 décembre 1980	US $6.313	US $222.712	US $61.072	US $290.097

4. Placements

Les placements s'élevant à US $3.792.116 (1980 — US $2.902.224) sont faits à court terme.

5. Montant du par les compagnies cédantes sur compte de réassurance

Le chiffre de US $7.758.307 représente les soldes dus à la Société sur des comptes courants; en voici la répartition par région:

	1981	1980
	US $	US $
Afrique du Nord	836.607	977.299
Afrique de l'Est	1.577.780	1.289.970
Afrique Centrale	1.002.371	699.784
Afrique de l'Ouest	3.985.481	2.830.116
Autres régions du monde	314.328	239.698
Rétrocessionaires	41.740	—
Total	US $7.758.307	US $6.036.867

6. Dépôts chez les compagnies cédantes sur compte de réassurance

Il s'agit de fonds retenus par les compagnies cédantes conformément aux termes de leurs traités et sont composés de rétentions totales ou partielles de portefeuille primes et de portefeuille sinistres ainsi que de primes souscrites. Le total de US $23.489.862 (1980 US$ 13.222.689) est réparti par région de la façon suivante:

	1981	1980
	US $	US $
Afrique du Nord	10.759.183	5.984.023
Afrique de l'Est	1.554.492	1.042.606
Afrique Centrale	7.382.043	4.212.966
Afrique de l'Ouest	2.322.638	1.449.515
Autres régions du monde	1.471.506	533.579
Total	US $23.489.862	US $13.222.689

7. Débiteurs divers, intérêts échus et charges payées d'avance

Le montant de US $515.030 (1980 US $238.660) comprend les éléments suivants:

	1981 US $	1980 US $
Bureau sous-régional	—	128.000
Intérêts échus	160.616	—
Personnel	156.434	57.151
Autres débiteurs et Charges payées d'avance	197.980	53.509
Total	US $515.030	US $238.660

8. Banque et Caisse

Cette rubrique s'analyse ainsi:

	1981 US $	1980 US $
Banque	1.409.628	1.778.536
Caisse	5.438	1.832
Fonds en transit	—	250.000
Total	US $1.415.066	US $2.030.368

9. Montants dus à des compagnies sur des comptes de réassurance

Il s'agit de soldes dus à des compagnies réparties dans les zones géographiques ci-après:

	1981 US $	1980 US $
Afrique du Nord	1.124.592	518.374
Afrique de l'Ouest	2.934.377	1.545.072
Afrique Centrale	981.044	583.942
Afrique de l'Est	634.054	439.596
Autres régions du monde	423.539	214.162
Rétrocessionaires	671.875	981.270
Total	US $6.769.481	US $4.282.416

10. Dépôts dus aux Rétrocessionaires

Cette rubrique représente les dépôts dus à d'autres compagnies que se décomposent ainsi:

	1981 US $	1980 US $
Afrique de l'Est	176,098	—
Afrique Centrale	74.033	—
Afrique de l'Quest	371.808	—
Autres régions du monde	91.294	—
Rétrocessionnaires	8.925.044	4.055.174
Total	US $9.638.277	US $4.055.174

11. Autres Créditeurs et provisions

La somme de US $1.008.069 (1980 US $595.083) se décompose comme suite:

	1981 US $	1980 US $
Autres Créditeurs et provisions	976.833	557.788
Charges échues	31.236	37.295
Total	US $1.008.069	US $595.083

12. Capital-actions

Le capital autorisé s'élève à US $15.000.000 dont US $10.000.000 à souscrire lors de la constitution de la Société. Une portion de cinquante pour cent du capital souscrit peut être appelée et libérée dés la souscription. Les cinquante pour cent restants ne seront appelés que pour permettre à cette dernière de faire face à des obligations qu'elle ne pourrait couvrir autrement.

Le chiffre de US $4.610.000 figurant au bilan au 31 Décembre 1981 s'analyse ainsi:

	1981 US $	1980 US $
Capital à souscrire	10.000.000	10.000.000
Capital non souscrit	680.000	680.000
	9.320.000	9.320.000
Moins: Capital non appelé	4.660.000	4.660.000
Capital appelé	4.660.000	4.660.000
Moins: Souscriptions en suspens	50.000	50.000
	US $4.610.000	4.610.000

13. Réserve Générale et bénéfice reporté

Ce solde est ainsi constitué:

	1981 US $	1980 US $
Solde du compte de Réserve Générale	561.596	—
Solde du compte des pertes et profits	285.993	561.596
	US $847.589	561.596

14. Fonds de réserve

Ce solde de US $5.251.200 au 31 Décembre 1981 (1980 US $2.566.763) se décompose comme suit:

	1981 US $	1980 US $
Solde au 1er Janvier 1981 au titre de l'année de souscription 1978	2.566.763	—
Moins: Perte nette du compte de l'année de souscription 1978	421.963	—
	2.144.800	—
A ajouter: Réserve pour année de souscription 1979/1978	3.106.400	2.566.763
Solde au 31 Décembre 1981	US $5.251.200	2.566.763

15. Comptes de l'année de souscription 1979 (close) au 31 Décembre 1981 c'est-á-dire au bout de 3 ans.

Ce compte des résultats techniques de l'année de souscription 1979 au bout des 3 années comptables (au 31 Décembre 1981) s'analyse ainsi:

	Incendie et Accident US $	Maritime et Aviation US $	Vie US $	Total US $
Primes brutes	17.067.174	11.772.147	394.905	29.234.226
Moins: Rétrocession de primes	6.348.570	2.662.657	—	9.011.227
	10.718.604	9.109.490	394.905	20.222.999

Sinistres	3.321.196	2.040.517	170.181	6.531.894
Commissions	3.401.687	2.882.717	101.081	6.385.485
Primes Excédent de Sinistre	210.000	150.000	—	360.000
Charges diverses	99.590	91.627	912	192.129
Frais Généraux	1.077.809	538.904	16.330	1.633.043
	8.110.282	6.703.765	288.504	15.102.551
	2.608.322	2.405.725	106.401	5.120.448
Réserve pour sinistres en suspens reporté	(1.200.000)	(1.800.000)	(106.401)	(3.106.401)
Reporté au compte des pertes et profits	US $1.408.322	605.725	—	2.014.047

16. Sinistres

Ce chiffre des sinistres peut ainsi se détailler:

	Incendie et Accident US $	Maritime et Aviation US $	Vie US $	Total US $
Charges de sinistre brutes	6.177.653	5.062.307	302.871	11.542.831
Moins: Recouvrements	1.615.914	1.065.764	—	2.681.678
	US $4.561.739	3.996.543	302.871	8.861.153

17. Commissions

Ces Commissions se ventilent ainsi:

	Incendie et Accident US $	Maritime et Aviation US $	Vie US $	Total US $
Commissions payées	6.468.350	5.087.218	135.420	11.690.988
Moins: Commissions perçues	2.254.708	1.304.671	—	3.559.379
	US $4.213.642	3.782.547	135.420	8.131.609

18. Charges

Le chiffre des charges se décompose ainsi:

	Incendie et Accident US $	Maritime et Aviation US $	Vie US $	Total US $
Charges brutes honorées	116.724	305.931	1.254	423.909
Moins: Recouvrements	2.831	78.730	—	81.561
	US $113.893	227.201	1.254	342.348

19. Frais généraux

Les frais généraux ont été imputés au compte des résultats techniques sur la base des primes.

20. Comptes des résultats techniques et fonds de réassurance

Puisque les comptes et les informations sur les sinistres en suspens pour les années de souscription 1980 et 1981 non encore "closes" n'ont pas été reçus au 31 décembre 1981, les chiffres portés dans ces comptes encore ouverts sont mis en réserve et reportés sur l'exercice financier suivant, moment où il sera possible d'établir les résultats de la prochaine année "close" aprés re-ajustement des réserves en fonction des sinistres à couvrir.

Le compte des résultats techniques représente les souscriptions et les débours au 31 décembre 1981, non seulement au titre des années de souscriptions closes, mais aussi au titre de celles qui ne le sont pas encore.

Etats des souscriptions au 31 Décembre 1981

(en U.S. $)

Annexe I

Capital-Actions autorisé U.S. $15,000,000

Membres	Capital à souscrire			Portion appelée			
	Nombre d'actions	Montant	Montant non souscrit	Montant souscrit	(50%) (souscrit)	Montant libéré	Montant à libérer
1. Algérie	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000	—
2. Bénin	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	—
3. Burundi	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	—
4. Cameroun	30	300.000	—	300.000	150.000	150.000	—
5. République Centrafricaine	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	—
6. Tchad	12	120.000	—	120.000	60.000	60.000	—
7. Congo	13	130.000	—	130.000	65.000	65.000	—
8. Egypte	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000	—
9. Ethiopie	28	280.000	—	280.000	140.000	140.000	—
10. Gabon	16	160.000	—	160.000	80.000	80.000	—
11. Gambie	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	—
12. Ghana	33	330.000	—	330.000	165.000	165.000	—
13. Guinée	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	—
14. Guinée Bissau	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	—
15. Côte d'Ivoire	25	250.000	—	250.000	125.000	125.000	—
16. Kenya	26	260.000	—	260.000	130.000	130.000	—
17. Libéria	10	100.000	—	100.000	50.000	—	50.000
18. Libye	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000	—
19. Mali	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	—
20. Ile Maurice	14	140.000	—	140.000	70.000	70.000	—
21. Mauritanie	12	120.000	—	120.000	60.000	60.000	—
22. Maroc	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000	—
23. Niger	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	—
24. Nigéria	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000	—
25. Sénégal	21	210.000	—	210.000	105.000	105.000	—
26. Sierra Léone	13	130.000	—	130.000	65.000	65.000	—
27. Somalie	12	120.000	—	120.000	60.000	60.000	—
28. Soudan	30	300.000	—	300.000	150.000	150.000	—
29. Swaziland	11	110.000	—	110.000	55.000	55.000	—
30. Tanzanie	24	240.000	—	240.000	120.000	120.000	—
31. Togo	11	110.000	—	110.000	55.000	55.000	—
32. Tunisie	25	250.000	—	250.000	125.000	125.000	—
33. Ouganda	22	220.000	—	220.000	110.000	110.000	—
34. Haute Volta	11	110.000	—	110.000	55.000	55.000	—
35. Zaïre	19	190.000	—	190.000	95.000	95.000	—
36. Zambie	34	340.000	—	340.000	170.000	170.000	—
37. Banque Africaine de Développement	100	1.000.000	—	1.000.000	500.000	500.000	—
Total	932	9.320.000	—	9.320.000	4.660.000	4.610.000	50.000

Etats Membres de l'Organisation de l'Unité Africaine auxquels des portions du capital avaient été allouées mais qui ne les ont pas souscrites:—

1. Botswana	10	100.000	100.000	—	—	—	—
2. Guinée Equatoriale	10	100.000	100.000	—	—	—	—
3. Lesotho	10	100.000	100.000	—	—	—	—
4. Madagascar	18	180.000	180.000	—	—	—	—
5. Malawi	10	100.000	100.000	—	—	—	—
6. Rwanda	10	100.000	100.000	—	—	—	—
	68	680.000	680.000	—	—	—	—
Total U.S. $	1.000	10.000.000	680.000	9.320.000	4.660.000	4.610.000	50.000

Annexe II

DROIT DE VOTE DES MEMBRES AU 31 DECEMBRE 1981

Membre	Capital en milliers U.S. $		Nombre de voix %
	Appelé	Libéré	
Algérie	300	300	6,50
Bénin	50	50	1,09
Burundi	50	50	1,09
Cameroun	150	150	3,25
République Centrafricaine	50	50	1,09
Tchad	60	60	1,30
Congo	65	65	1,41
Egypte	300	300	6,50
Ethiopie	140	140	3,04
Gabon	80	80	1,74
Gambie	50	50	1,09
Ghana	165	165	3,58
Guinée	50	50	1,09
Guinée Bissau	50	50	1,09
Côte d'Ivoire	125	125	2,71
Kenya	130	130	2,82
Libéria	50	Néant	Néant
Libye	300	300	6,50
Mali	50	50	1,09
Mauritanie	60	60	1,30
Ile Maurice	70	70	1,52
Maroc	300	300	6,50
Niger	50	50	1,09
Nigéria	300	300	6,50
Sénégal	105	105	2,28
Sierra Léone	65	65	1,41
Somalie	60	60	1,30
Soudan	150	150	3,25
Swaziland	55	55	1,19
Tanzanie	120	120	2,61
Togo	55	55	1,19
Tunisie	125	125	2,71
Ouganda	110	110	2,39
Haute Volta	55	55	1,19
Zaïre	95	95	2,06
Zambie	170	170	3,69
B.A.D.	500	500	10,84
Total	4.660	4.610	100,00